



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## COMITÉ DES PRODUITS

Soixante-sixième session

Rome, 23 – 25 avril 2007

### RAPPORT DE LA VINGT ET UNIÈME SESSION DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LA VIANDE ET LES PRODUITS LAITIERS Rome, 13 – 16 novembre 2006

## Table des matières

	Paragraphes
I. INTRODUCTION	1 - 5
II. PRINCIPALES QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE OU ÉCONOMIQUES RELATIVES AUX MARCHÉS DU BÉTAIL, DE LA VIANDE ET DES PRODUITS LAITIERS	6 - 22
A. SITUATION ET PERSPECTIVES DU MARCHÉ MONDIAL DE LA VIANDE ET DES PRODUITS LAITIERS	6 - 9
B. RÉPERCUSSIONS DES NOUVELLES ÉPIZOOTIES SUR LES MARCHÉS DU BÉTAIL	10 - 13
C. POUSSÉES DES IMPORTATIONS: RÉSULTATS DES ÉTUDES DE CAS PAR PAYS ET MESURES PRÉCONISÉES	14 - 18

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.  
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)

---

D. NÉGOCIATIONS DE L'OMC: ÉLÉMENTS NOUVEAUX ET INCIDENCES SUR LES MARCHÉS DU BÉTAIL, DE LA VIANDE ET DES PRODUITS LAITIERS	19 - 22
III. ACTIONS AU NIVEAU INTERNATIONAL	23 - 39
A. DIRECTIVES POUR UNE MEILLEURE COOPÉRATION INTERNATIONALE DANS LE SECTEUR DE L'ÉLEVAGE ET DE LA VIANDE	23 - 27
B. EXAMEN DES RECOMMANDATIONS DES COLLOQUES: PROPOSITION D'UN PLAN D'ACTION PAR LA FAO ET LE GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL	28 - 34
<i>Les effets de la prévention et de la maîtrise de la grippe aviaire sur les marchés et le commerce international</i>	29 - 31
<i>Les systèmes de commercialisation des produits laitiers et les chaînes de valeur</i>	32 - 34
C. STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT POUR LA VIANDE ET LES PRODUITS LAITIERS: DÉBAT ET MODIFICATIONS PROPOSÉES	35 - 37
D. ÉLÉMENTS NOUVEAUX CONCERNANT LE FONDS COMMUN POUR LES PRODUITS DE BASE	38 - 39
IV. AUTRES QUESTIONS	40 - 43
A. ADOPTION DU RAPPORT DU SOUS-GROUPE SUR LES CUIRS ET PEAUX (NEUVIÈME SESSION)	40
B. ACTIVITÉS D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES INTÉRESSANT LE GROUPE	41 - 0
C. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION DU GROUPE	42
D. ADOPTION DU RAPPORT	43

## I. INTRODUCTION

1. Le Groupe intergouvernemental sur la viande et les produits laitiers a tenu sa vingtième et unième session à Rome, du 13 au 16 novembre 2006, avec la participation de 94 délégués représentant 47 États membres, d'un observateur d'un pays membre des Nations Unies et de deux représentants des Nations Unies et d'institutions spécialisées. Diverses organisations internationales ont également pris part à la réunion: le Fonds commun pour les produits de base, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Fédération internationale de laiterie (FIL), la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA), l'Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI), l'Office international de la viande (OIV) et l'International Poultry Council (IPC). La liste des participants a été distribuée sous la cote CCP: ME 06/INF.3.
2. M. Alexander Sarris, Directeur de la Division des produits et du commerce international, a souhaité la bienvenue aux participants au nom du Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf.
3. La session a été ouverte par M. Richard Tudor Price, Président de la vingtième session, qui a laissé la parole au nouveau Président, M. Dario Baumgarten Lavand (Paraguay). M. Richard Tudor Price (Canada) et M. Noel de Luna (Philippines) ont été élus respectivement premier et second Vice-Présidents.
4. Il a été convenu qu'une première version du rapport serait préparée par le Secrétariat après la réunion et distribuée aux délégués pour examen, avant la mise au point définitive en collaboration avec le Président.
5. Deux colloques se sont déroulés en concomitance avec la réunion sur les thèmes suivants: i) les effets de la prévention et de la maîtrise de la grippe aviaire sur les marchés et le commerce international, et ii) les chaînes de valeur du secteur laitier et les systèmes comparatifs de commercialisation. Plus d'une centaine d'experts, la plupart issus de pays en développement, du secteur privé et des associations industrielles, ont participé à ces réunions. Il a été signalé par ailleurs qu'une séance, coordonnée par le Fonds commun pour les produits de base, se tiendrait dans l'après-midi du 16 novembre, au terme de la session du Groupe intergouvernemental, pour examiner les priorités du développement de l'élevage.

## II. PRINCIPALES QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE OU ÉCONOMIQUES RELATIVES AUX MARCHÉS DU BÉTAIL, DE LA VIANDE ET DES PRODUITS LAITIERS

### A. SITUATION ET PERSPECTIVES DU MARCHÉ MONDIAL DE LA VIANDE ET DES PRODUITS LAITIERS

6. Le Secrétariat a fourni des informations à jour sur les perspectives du marché de la viande et des produits laitiers, sur la base des données figurant dans le dernier numéro des *Perspectives de l'alimentation* (décembre 2006), dans le rapport *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2006-2015* et dans le document CCP: ME 06/CRS 1.
7. Les délégués ont été informés que l'incidence croissante des maladies animales avait continué à déstabiliser les marchés mondiaux de la viande, contribuant à accentuer l'instabilité des prix et à freiner la croissance de la consommation et des échanges commerciaux. Bien que des flambées des prix dérivant de poussées épidémiques aient été enregistrées de plus en plus fréquemment sur des marchés qui n'étaient pas directement concernés par ces épidémies, le rétablissement rapide de la demande des consommateurs et les mesures de parade prises par les pays non touchés témoignaient de la capacité d'adaptation des marchés mondiaux de la viande.

8. Concernant les marchés des produits laitiers, les délégués ont été informés que l'instabilité des prix observée au cours des deux dernières années s'était atténuée et que les tendances du marché étaient déterminées, de plus en plus, par la demande dans les pays en développement. Sur le plan des politiques, les principaux exportateurs n'ont pas eu recours aux subventions à l'exportation pour le lait écrémé en poudre, tandis que la réforme des politiques de l'Union européenne a entraîné une diminution des stocks d'intervention de ce produit.

9. Le Groupe a pris note de la collaboration suivie de la FAO avec l'OCDE pour l'élaboration de projections à moyen terme concernant les marchés des produits agricoles. Ces prévisions peuvent être utilisées de manière efficace pour effectuer des analyses de scénarios dont les responsables des politiques pourraient tirer des leçons utiles.

## **B. RÉPERCUSSIONS DES NOUVELLES ÉPIZOOTIES SUR LES MARCHÉS DU BÉTAIL**

10. Le Groupe a examiné les résultats de l'étude conduite par la FAO pour évaluer l'impact potentiel des nouveaux foyers épizootiques sur les marchés mondiaux et nationaux, à partir d'analyses de scénarios utilisant le cadre de modélisation FAO/OCDE. Ce document faisait par ailleurs le point de la situation concernant les maladies animales depuis la dernière session, et présentait un récapitulatif du programme de travail du Secrétariat sur ce thème.

11. Le Groupe a été informé qu'une analyse quantitative de l'impact de ces foyers épizootiques: 1) facilite l'examen systématique des principaux facteurs commerciaux et politiques qui influent de manière déterminante sur l'ampleur et l'incidence des perturbations; 2) fait apparaître les répercussions intersectorielles; et 3) identifie les mesures à prendre au niveau international pour réduire au minimum les perturbations du marché dues aux foyers épizootiques.

12. Le Groupe a exprimé son ferme soutien à la poursuite des travaux sur ce thème, notamment à un élargissement de l'analyse à l'expérience d'autres pays. Plusieurs délégués ont fourni des informations concernant les répercussions des flambées épizootiques dans leurs pays, et les questions stratégiques et commerciales intéressant leurs industries.

13. Le Groupe a insisté sur la nécessité d'une participation active des gouvernements pour faire face aux craintes des consommateurs concernant les maladies animales, compte tenu notamment du fait que les flambées épizootiques retentissent sur l'ensemble du secteur agricole tout au long de la chaîne d'approvisionnement, affectant les marchés des substituts protéiques et des intrants. Il a été reconnu que la régionalisation était un instrument efficace pour renforcer la stabilité du marché. En outre, le Groupe a recommandé que les pays se conforment aux directives internationales concernant le champ d'application, le calendrier et la durée des interdictions d'importer destinées à protéger la santé animale et humaine.

## **C. POUSSÉES DES IMPORTATIONS: RÉSULTATS DES ÉTUDES DE CAS PAR PAYS ET MESURES PRÉCONISÉES**

14. Le Groupe a approuvé le document CCP: ME 06/3 et pris note de la complexité des facteurs responsables des poussées d'importations. Il a reconnu que les produits de l'élevage, et notamment la viande de volaille et certains produits laitiers, comptaient parmi les produits alimentaires qui faisaient le plus souvent l'objet de poussées d'importation, et que l'incidence de ces épisodes s'était accrue d'une façon générale à partir du milieu des années 90.

15. Les délégués ont été de l'avis qu'en général, les poussées d'importations ne pouvaient être attribuées à un seul facteur, par exemple à la libéralisation des échanges commerciaux, mais plutôt à une vaste série de causes, aussi bien extérieures que nationales. Les perturbations du marché international, et en particulier les dévaluations monétaires dans les principaux pays importateurs et les flambées épizootiques, ont été des facteurs déterminants de la chute des prix sur le marché de la volaille et des poussées d'importations enregistrées dans de nombreux pays en

développement. Le Groupe a également noté que certains facteurs locaux, tels que les déficits de la production intérieure causés par des conditions météorologiques adverses, les infestations de ravageurs, les flambées épidémiques et les troubles civils, jouaient souvent un rôle important dans le démarrage et la continuation des poussées d'importations. Les réductions tarifaires unilatérales ou appliquées en vertu d'accords bilatéraux ou multilatéraux (au lieu d'une réduction graduelle des tarifs consolidés au titre d'engagements multilatéraux) avaient également facilité les poussées d'importations.

16. Les délégués ont reconnu que les poussées d'importations n'étaient pas toutes causes de préjudices. Toutefois, il a été souligné que dans certains cas ces poussées avaient non seulement des effets négatifs sur les balances commerciales à court terme, mais que dans les pays en développement elles pouvaient également entraver sérieusement les programmes d'expansion de la production intérieure, par exemple pour les produits laitiers, et d'une façon plus générale, l'éradication de la faim et de la pauvreté.

17. Le Groupe a approuvé les recommandations concernant les mesures de suivi figurant au paragraphe 29 du document CCP: ME 06/3. Il a estimé en particulier qu'il fallait aider les pays en développement à identifier correctement les poussées d'importations et à en analyser avec précision les causes pour y répondre par des stratégies appropriées. Il a donc demandé au Secrétariat de fournir un soutien pour le renforcement des capacités, dans la limite des ressources disponibles pour de tels travaux. Le Groupe a par ailleurs encouragé le Secrétariat à créer, avec les ressources disponibles, un Réseau d'alerte rapide sur les marchés de la viande de volaille et des produits laitiers permettant d'informer les États membres des chocs potentiels qui pourraient entraîner une baisse des prix brusque et importante, susceptible de favoriser des poussées d'importations.

18. Le Groupe a également demandé au Secrétariat de continuer à apporter, dans le cadre des instances internationales, et notamment de l'OMC et des organisations commerciales régionales, les contributions techniques nécessaires aux débats sur les mesures proposées face à des poussées d'importations néfastes.

#### **D. NÉGOCIATIONS DE L'OMC: ÉLÉMENTS NOUVEAUX ET INCIDENCES SUR LES MARCHÉS DU BÉTAIL, DE LA VIANDE ET DES PRODUITS LAITIERS**

19. Le Groupe s'est penché, à travers une série d'exposés et de débats, sur la situation actuelle des négociations de l'OMC et l'influence des politiques commerciales sur les tendances à plus long terme des marchés internationaux du bétail et des produits laitiers. Il a accueilli favorablement la formule adoptée pour les débats, qui prévoyait la présentation d'exposés de la part des délégués eux-mêmes. Les délégués ont été informés des principales questions OMC autour desquelles il existait encore des divergences considérables entre les parties négociatrices, et ils ont reconnu l'importance d'une bonne compréhension de l'impact potentiel de tout accord sur leurs secteurs du bétail, de la viande et des produits laitiers.

20. Le Groupe a reconnu les avantages d'un environnement commercial plus libéral et transparent. Néanmoins, dans un débat sur les politiques commerciales propices au développement à plus long terme du secteur de l'élevage, les pays importateurs ont manifesté leur intérêt pour la formulation de nouvelles règles commerciales qui permettent de recourir à des politiques commerciales en mesure, par exemple, de favoriser le développement de secteurs d'activités naissants et de réduire les effets potentiels des poussées d'importations. Les exportateurs se sont inquiétés du fait que les politiques commerciales et de marché des pays développés tendaient à être particulièrement complexes et qu'un accord sur les dispositions relatives aux produits sensibles pouvait constituer une entrave à toute nouvelle ouverture de marchés clés pour les exportations de bétail.

21. Les délégués ont commenté l'importance croissante des accords régionaux en tant que catalyseur des échanges commerciaux, notamment pour le commerce de produits laitiers de la part et à partir des pays en développement. Ils ont également indiqué la nécessité d'une analyse pour déterminer si des accords commerciaux de ce type pouvaient favoriser le développement à plus long terme des secteurs de l'élevage. Le Groupe a toutefois souligné l'importance fondamentale de l'aboutissement d'un accord au sein de l'OMC, dans la mesure où les accords régionaux se concentrent souvent uniquement sur l'accès aux marchés et ne couvrent pas les dimensions plus générales du soutien à l'agriculture. Les délégués ont également pris note de l'utilisation croissante des obstacles non tarifaires au commerce du bétail, de la viande et des produits laitiers en tant qu'entrave aux échanges commerciaux.

22. Le rôle important de la FAO en tant qu'organisation détentrice de savoirs pour une action de sensibilisation concernant les accords de l'OMC et leurs répercussions sur les marchés du bétail, a été souligné. Les délégués ont suggéré en particulier de centrer l'analyse des priorités et le renforcement des capacités sur les politiques commerciales aux niveaux national et régional, en mettant l'accent sur l'assistance aux pays membres aux fins de leur participation au commerce international du bétail, de la viande et des produits laitiers. Toutefois, reconnaissant que la libéralisation ne détermine pas un accroissement des échanges commerciaux pour tous les pays, le Groupe a suggéré que la FAO procède à une analyse du rythme auquel la libéralisation pourrait être entreprise pour réduire au minimum les perturbations du marché. En outre, les délégués sont convenus que la FAO devrait poursuivre ses travaux sur les aspects de l'Accord concernant le développement, notamment les mécanismes de sauvegarde spéciale (MSS) et les produits spéciaux et sensibles (SSP). Le renforcement des capacités a été reconnu comme étant une importante contribution de la FAO, notamment dans les pays en développement en matière de surveillance des échanges.

### III. ACTIONS AU NIVEAU INTERNATIONAL

#### A. DIRECTIVES POUR UNE MEILLEURE COOPÉRATION INTERNATIONALE DANS LE SECTEUR DE L'ÉLEVAGE ET DE LA VIANDE

23. Le Groupe s'est penché sur l'évolution des politiques pendant la période 2004-2006 en vue de mesurer les progrès réalisés dans l'accomplissement des objectifs des Directives (document CCP: ME 06/4). Bien que les produits laitiers n'y soient pas traités, une analyse des tendances récentes des politiques dans ce secteur a néanmoins été incluse dans le document, pour examen par le Groupe. Il a été rappelé au Groupe qu'une évaluation plus approfondie de l'évolution des politiques pour tous les produits alimentaires de base figurait dans le rapport *Food Policy Review 2004-2006*.

24. Les marchés intérieurs de la **viande** continuent d'être relativement peu protégés, ne bénéficiant que d'un soutien limité pour la production, la consommation et la commercialisation de la viande. L'application des directives du Groupe intergouvernemental pour une action nationale et internationale concernant la viande a été attestée par un meilleur accès aux marchés résultant de l'évolution des politiques à la suite des décisions prises par les instances commerciales multilatérales et régionales. Le Groupe a pris note de la diminution du recours aux subventions à l'exportation pour promouvoir le commerce et a reconnu l'importance des mécanismes régionaux de règlement des différends pour la résolution des conflits commerciaux. Il a par ailleurs exprimé son inquiétude face à l'intervention accrue des tribunaux locaux dans les différends commerciaux.

25. Concernant les **produits laitiers**, le Groupe a été informé que contrairement au secteur de la viande, les interventions sur les marchés ont continué à jouer un rôle très important pendant la période considérée, notamment dans un certain nombre de pays développés. Toutefois, le redressement des prix des produits laitiers sur les marchés internationaux entre 2002 et la fin

2005, a contribué à réduire les mesures de soutien aux prix intérieurs, ainsi que l'ampleur et l'utilisation des subventions à l'exportation. Bien que la baisse des prix en 2006 ait marqué une inversion de tendance, les délégués ont noté que la nature du soutien des prix a continué d'évoluer durant cette période, avec des paiements compensatoires directs en cas de soutien réduit des prix.

26. Le Groupe a indiqué son appui à la poursuite de l'action d'information du Secrétariat concernant l'évolution des politiques et a recommandé que les directives soient étendues au secteur laitier.

27. Dans l'attente, le Groupe a approuvé les recommandations figurant dans le document, en particulier quant à la nécessité de:

- Soutenir les activités de la FAO visant à évaluer l'impact des accords commerciaux régionaux sur le commerce et le développement du secteur de l'élevage, compte tenu notamment du fait que de tels accords qui peuvent servir de catalyseur pour la création de courants d'échange, sont susceptibles d'avoir des répercussions différentes sur d'autres pays fournisseurs tiers.
- Encourager les pays à appliquer les directives internationales (de l'OIE et du Codex) concernant le champ d'application, le calendrier et la durée des interdictions d'importer imposées pour protéger la santé animale et humaine.
- Recommander aux pays que les limites protectionnistes et les tarifs douaniers ne doivent pas être modifiés arbitrairement en cas de perturbation des marchés, car cela ne fait qu'aggraver la volatilité des prix sur les marchés internationaux et accroître l'incertitude du commerce.

#### **B. EXAMEN DES RECOMMANDATIONS DES COLLOQUES: PROPOSITION D'UN PLAN D'ACTION PAR LA FAO ET LE GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL**

28. Le Groupe a examiné les recommandations des colloques, telles qu'elles figuraient dans le document CCP: ME 06/CRS.3. Il a apprécié et fermement appuyé l'idée d'organiser des colloques sur des thèmes spécifiques lors des réunions à venir du Groupe, et a demandé au Secrétariat d'en tenir compte au moment de la planification de la prochaine session.

#### *Les effets de la prévention et de la maîtrise de la grippe aviaire sur les marchés et le commerce international*

29. Dans leur analyse des effets de la grippe aviaire sur les marchés et le commerce international, les délégués ont signalé l'importance de l'établissement d'une collaboration et de liens solides avec le secteur privé, tant pour les activités Nord-Sud que Sud-Sud. Ils ont souligné qu'une telle collaboration pouvait apporter un soutien considérable aux efforts déployés par la FAO pour dégager des leçons et pour mesurer et gérer l'incidence des interventions liées à la prévention et à la maîtrise de la grippe aviaire, sur les marchés.

30. Le Groupe est également convenu de la nécessité de tenir compte des facteurs économiques, épidémiologiques et sanitaires pour la réduction des risques liés à la grippe aviaire. Il a souligné la nécessité d'un renforcement des capacités régionales, notamment dans le cadre de l'harmonisation des politiques et des pratiques transfrontières.

31. Le Groupe a exprimé son soutien aux travaux interdivisions en cours sur les répercussions socioéconomiques de la grippe aviaire, et a approuvé les recommandations suivantes:

1. Renforcer les liens Nord-Sud entre les secteurs privés, en mettant à profit et en partageant les leçons apprises concernant la meilleure réponse à fournir aux épidémies

de grippe aviaire, notamment par l'identification d'incitations économiques susceptibles de favoriser le renforcement des mesures de réduction des risques de la part du secteur privé, réduisant ainsi la propagation potentielle de la maladie.

2. Poursuivre les travaux d'analyse des mécanismes de compensation, en veillant à ce qu'ils se traduisent par un renforcement des capacités et des changements au niveau des politiques, et en étudiant la possibilité d'aider les pays en développement (en travaillant plus particulièrement avec le secteur privé) à utiliser des plans de couverture des risques pour fournir des compensations.
3. Reconnaître, dans le contexte de la grippe aviaire, la nécessité d'un équilibre entre les interventions vétérinaires et les réalités du marché, en tenant compte de l'importance prioritaire de la sécurité sanitaire des aliments et de la santé humaine. Il conviendra de procéder à une analyse des stratégies appropriées de lutte contre la maladie, en trouvant l'équilibre entre la réduction des risques épidémiologiques et la distribution des incidences économiques.
4. Compte tenu du caractère transfrontières de la grippe aviaire et autres maladies animales, il s'agira de renforcer les capacités au niveau régional pour comprendre comment réduire les coûts collectifs de la lutte qui dérivent des répercussions sur les marchés. Les activités devraient être centrées sur l'harmonisation des interventions stratégiques, face au risque que comporte le commerce transfrontières de la volaille et des produits dérivés, et sur le renforcement des liens au sein du secteur privé.
5. Reconnaître l'importance de l'élaboration de stratégies en mesure de réduire au minimum la réaction négative des consommateurs grâce à des informations claires et responsables.

#### *Les systèmes de commercialisation des produits laitiers et les chaînes de valeur*

32. Les délégués sont parvenus à un consensus général concernant l'extrême importance des systèmes de commercialisation pour la croissance et le développement du secteur laitier, et les nombreuses pressions auxquelles ces divers systèmes sont soumis. Ils ont noté que, même si d'après certaines études une intervention accrue de l'État déterminait une augmentation de la part du dollar de consommation obtenue par les producteurs, il apparaissait également qu'une hausse des prix réglementés ne conduisait pas nécessairement à un meilleur bien-être des producteurs par rapport à la main-d'œuvre dans l'économie locale. Une étude du secteur laitier dans certains pays du continent américain a montré que des interventions publiques ou coordonnées renforcées avaient une corrélation négative avec la croissance, ainsi qu'avec d'autres facteurs tels que la compétitivité et la concurrence industrielle.

33. Le colloque a pris note de l'importance que les secteurs traditionnels et informels de l'économie laitière continuent de revêtir, tant pour les producteurs pauvres que pour les consommateurs pauvres. Bien que s'agissant d'un secteur encore très important pour les moyens d'existence de millions de pauvres, en milieu rural comme dans les villes, son développement fait l'objet de pressions de plus en plus fortes sous l'effet de l'urbanisation et de la part des consommateurs qui demandent du lait et des produits laitiers plus sûrs sur le plan sanitaire et de meilleure qualité. Les délégués sont convenus qu'une assistance doit continuer d'être fournie aux producteurs pour les aider à s'adapter aux pressions actuelles des marchés, et en particulier que des travaux devraient être entrepris afin d'identifier des mécanismes appropriés pour permettre aux petits producteurs de prendre part au développement du secteur laitier.

34. Les délégués ont reconnu que les grandes entreprises laitières, souvent multinationales, prenaient de plus en plus d'importance sur les marchés intérieurs comme dans les échanges commerciaux internationaux. Ils ont indiqué qu'une attention accrue devait être accordée au

renforcement de la collaboration entre ce groupe d'industries et les producteurs primaires, notamment les petits producteurs. Les délégués ont également conclu que l'industrie mondiale du lait serait affectée par l'évolution des négociations commerciales multilatérales, allant vers un renforcement du rôle du secteur privé dans le développement du secteur, tout en réduisant et limitant le rôle des interventions publiques.

### **C. STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT POUR LA VIANDE ET LES PRODUITS LAITIERS: DÉBAT ET MODIFICATIONS PROPOSÉES**

35. Le Groupe a procédé à l'examen de ce point de l'ordre du jour sur la base du document CCP: ME 06/5 et d'un exposé introductif du Secrétariat. En présentant ce point, le Secrétariat a rappelé aux délégués que la stratégie actuelle ne prévoyait pas d'activités concernant les produits laitiers et il a indiqué qu'une analyse des interventions effectuées dans le passé dans le secteur de l'élevage montrait qu'une grande partie des initiatives de développement avaient donné des résultats peu durables. Il était donc recommandé d'élaborer une stratégie qui fournisse une feuille de route pour les initiatives de développement et un modèle décisionnel permettant au Secrétariat d'évaluer le bien-fondé des propositions de projet du Fonds commun pour les produits de base à partir de critères définis.

36. Le Groupe est convenu de la nécessité d'étendre la stratégie actuelle aux activités laitières et de la réviser pour mieux l'adapter à la structure en évolution du secteur laitier. Il a souligné en particulier la nécessité d'organiser les producteurs de certains pays en développement qui opèrent à très petite échelle, ont un taux d'analphabétisme élevé et disposent généralement d'un accès insuffisant à des technologies abordables et appropriées pour la production de produits de qualité. Reconnaissant la nécessité de donner la priorité à l'amélioration de la qualité des produits et à l'accès aux marchés, les délégués ont souligné l'importance d'interventions visant la transformation artisanale du lait et de la viande comme point de départ approprié pour le développement tout au long de la chaîne de valeur.

37. Considérant la durée de conservation limitée des produits laitiers et le nombre de petits producteurs laitiers, le Groupe a reconnu la nécessité de concentrer les efforts sur le développement de ce sous-secteur pour accroître la production de produits de qualité. Compte tenu des ressources limitées dont dispose le Secrétariat, le Groupe a entériné la nécessité d'identifier des fonds extrabudgétaires. La Communauté européenne, en particulier, a indiqué son appui à un élargissement de la stratégie, notamment pour le secteur laitier.

### **D. ÉLÉMENTS NOUVEAUX CONCERNANT LE FONDS COMMUN POUR LES PRODUITS DE BASE**

38. Le Groupe s'est penché sur l'état d'avancement des projets en cours et a examiné de nouvelles propositions sur la base du document CCP: ME 06/6, complété par les interventions du Secrétariat et de Mme Joy Contreras, chef du Centre de développement des produits animaux des Philippines et directrice nationale du projet concernant la transformation de la viande dans la région Asie-Pacifique, financé par le Fonds commun pour les produits de base. Le Groupe a particulièrement apprécié cette dernière intervention et divers délégués ont estimé qu'il pourrait être utile de reproduire le projet *Diversification des produits carnés et amélioration des technologies de transformation de la viande en Asie-Pacifique* dans les pays d'Afrique. Il a été fait mention en particulier de l'importance de la coopération Sud-Sud dans les travaux relatifs au projet. Le Groupe a également approuvé les progrès réalisés dans le cadre du projet *Amélioration de la productivité, de la qualité, de la sécurité sanitaire et du commerce de la viande bovine en Amérique centrale*. Il a été informé qu'un projet en procédure accélérée avait été approuvé par le Fonds commun, qui portera sur l'élaboration d'un plan d'action régional pour le développement du secteur laitier artisanal en Asie. Les entraves rencontrées par la FAO dans l'exécution des projets du Fonds commun du fait de différences institutionnelles dans les règles régissant les achats et la vérification des comptes, ont été portées à l'attention du Groupe.

39. Le Groupe a approuvé, en principe, trois nouvelles idées de projet: « Promotion de la production et de la commercialisation de bioproduits permettant d'améliorer la valeur nutritionnelle des résidus agricoles des graminées et de leur utilisation comme suppléments alimentaires dans des systèmes durables de production de lait et de viande bovine », soumis par l'Association cubaine pour la production animale (ACPA); « Renforcement de la compétitivité des petits producteurs au sein des filières laitières en Amérique centrale »; et « Amélioration de la commercialisation et de la productivité des petits élevages en Afrique australe ». Le Groupe s'est toutefois inquiété du fait qu'il lui était demandé de prendre des décisions sur des projets à partir d'informations limitées et concernant des sujets sur lesquels il n'avait pas toujours les compétences spécialisées requises. Il a recommandé qu'un groupe de travail informel soit constitué, parmi les membres du Groupe, qui pourrait utiliser les connaissances d'experts disponibles et serait dorénavant chargé d'examiner les nouvelles propositions. Les propositions devraient être examinées sur la base des critères du Fonds commun pour les projets et de la nouvelle Stratégie de développement qui sera élaborée et soumise à l'examen du Groupe.

#### **IV. AUTRES QUESTIONS**

##### **A. ADOPTION DU RAPPORT DU SOUS-GROUPE SUR LES CUIRS ET PEAUX (NEUVIÈME SESSION)**

40. Les résultats des travaux de la neuvième session du Sous-Groupe des cuirs et peaux, qui s'est tenue en Tanzanie au début de 2006, ont été communiqués au Groupe, qui a adopté le rapport présenté. Il a été indiqué que la prochaine session du Sous-Groupe pourrait avoir lieu en concomitance avec la vingt-deuxième session du Groupe.

##### **B. ACTIVITÉS D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES INTÉRESSANT LE GROUPE**

41. Les Groupes se sont félicités des rapports présentés par le Fonds commun pour les produits de base et par l'Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI). L'ILRI a informé le Groupe des travaux en cours concernant le secteur de l'élevage. D'autre part, l'Office international de la viande (OIV) a informé le Groupe des divers ateliers/colloques qui se tiendront en 2007 et lui a rappelé que le dix-septième Congrès mondial sur la viande se déroulera au Cap (Afrique du Sud) du 7 au 10 septembre 2008. Cette réunion se tiendra en concomitance avec le Congrès international des sciences et technologies de la viande (ICoMST). Le représentant de la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA) a pour sa part demandé au Secrétariat d'informer le Groupe intergouvernemental de l'intérêt de la Fédération à collaborer avec lui à la conceptualisation d'une stratégie de développement innovatrice pour l'élevage.

##### **C. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION DU GROUPE**

42. Le Directeur général, en consultation avec le Président, décidera de la date et du lieu de la prochaine session, compte tenu des ressources disponibles et du calendrier des autres réunions. Le Groupe a pris note et s'est félicité de l'offre du Président de la session d'accueillir la prochaine réunion du Groupe intergouvernemental au Paraguay.

##### **D. ADOPTION DU RAPPORT**

43. Le Groupe est convenu que le Secrétariat rédigerait le rapport de la session et distribuerait une version provisoire aux participants, afin qu'ils adressent leurs observations au Secrétariat en vue de l'établissement du rapport définitif d'ici la mi-janvier.